

Crédits aux particuliers France Septembre 2016

Le 4 novembre 2016

L'essor des crédits à l'habitat se poursuit

- Après une nette hausse en août, le taux de croissance annuel des crédits à l'habitat augmente à nouveau (+ 3,8 % en septembre, après + 3,7 % en août), toujours soutenu par des conditions d'emprunt très favorables. A l'inverse, la croissance des crédits à la consommation ralentit (+ 4,1 % en septembre, après + 5,6 % en août) en raison d'un effet de base qui efface un mois de septembre 2015 dynamique. Au total, le taux de croissance annuel des crédits aux particuliers est quasi stable en septembre 2016 (+ 3,9 % en septembre, après + 4,0 % en août).
- La production de crédits nouveaux à l'habitat (cvs) continue d'augmenter (23,7 milliards d'euros en septembre, après 23,1 milliards d'euros en août) soutenue par les renégociations qui représentent désormais un peu plus de la moitié des nouveaux prêts (part non cvs de 51,6 %). Hors renégociations et rachats, la durée moyenne des crédits nouveaux à l'habitat s'élève à 19 ans en juillet 2016 soit 5 mois de plus qu'en juillet 2015.
- Les taux d'intérêt des crédits à l'habitat à long terme à taux fixe diminuent de nouveau (1,68 % en septembre, après 1,72 %). Depuis le début de l'année 2016, la baisse des taux des crédits à l'habitat toutes durées s'élève à 65 points de base (2,33 % en décembre 2015).

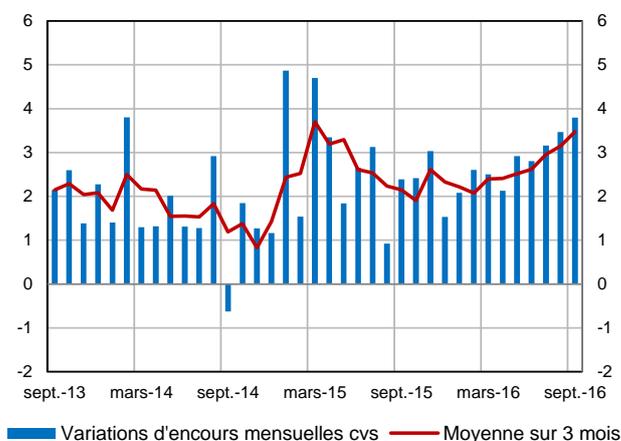
Encours et taux de croissance annuel (données non cvs)

(Encours en milliards d'euros, taux de croissance en %)

	Encours brut sept-16	Taux de croissance annuel brut		
		juil-16	août-16	sept-16
Total	1 086	3,7	4,0	3,9
<i>Habitat</i>	893	3,3	3,7	3,8
<i>Consommation</i>	156	5,7	5,6	4,1
<i>Autres</i>	36	4,3	4,8	5,6

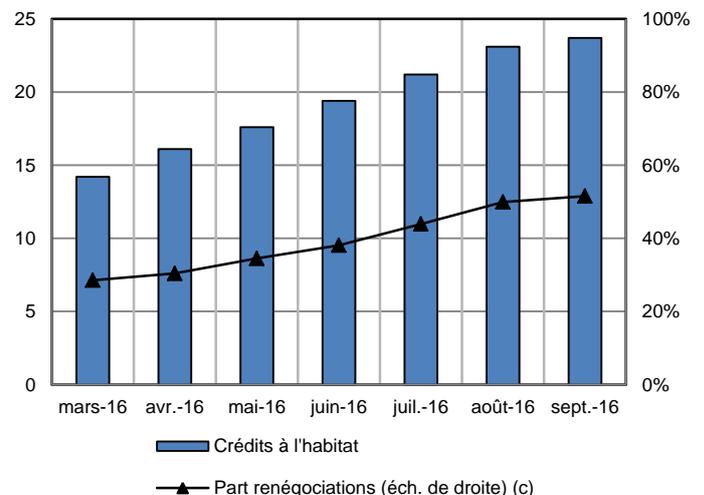
Variations d'encours mensuelles des crédits à l'habitat (données CVS)

(Variations d'encours en milliards d'euros, corrigées des opérations de titrisation et pertes sur créances irrécouvrables)



Part des renégociations au sein des crédits nouveaux à l'habitat

(flux mensuels CVS en milliards d'euros, part non cvs en %)



Montant des crédits nouveaux

(hors découverts, flux mensuels cvs (a))

(montant en milliards d'euros)	avr-16	mai-16	juin-16	juil-16	août-16	sept-16
- prêts amortissables à la consommation(b)	4,6	4,7	5,1	4,7	4,5	5,0
- crédits à l'habitat	16,1	17,6	19,4	21,2	23,1	23,7
- part de renégociation des crédits à l'habitat, non CVS, en % (c)	30,4	34,5	38,1	43,9	49,9	51,6

Taux des crédits nouveaux (taux effectif au sens étroit, moyenne mensuelle)

(en pourcentage)	avr-16	mai-16	juin-16	juil-16	août-16 (e)	sept-16 (f)
crédits aux particuliers						
dont:						
- crédits à l'habitat à long terme à taux fixe	2,10	1,98	1,85	1,78	1,72	1,68
- crédits à l'habitat à court terme et crédits à l'habitat à taux variable	1,94	1,91	1,86	1,60	1,69	1,61
- prêts amortissables à la consommation (b)	4,37	4,37	4,02	3,98	4,20	3,87
- découverts aux particuliers (d)	6,30	6,29	6,36	6,29	6,27	6,46

(a) Le calcul des données CVS fait l'objet d'une mise à jour mensuelle prenant en compte les données du mois sous revue,

(b) Hors crédits renouvelables à la consommation

(c) Ratio des renégociations non CVS sur les crédits à l'habitat non CVS

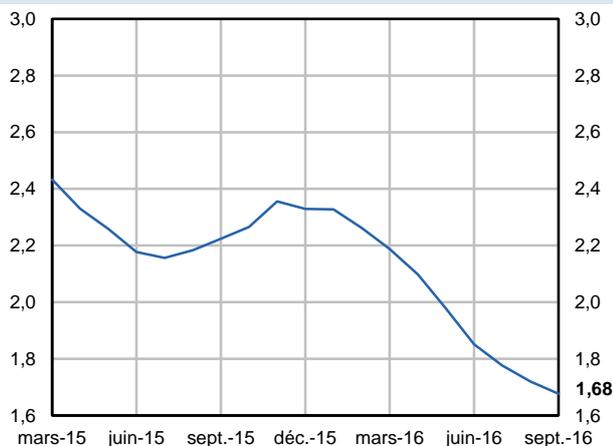
(d) Découverts : comptes ordinaires débiteurs + créances commerciales (escompte) + affacturage + crédits de trésorerie non échancés (dont utilisations d'ouvertures de crédits permanents)

(e) Données révisées

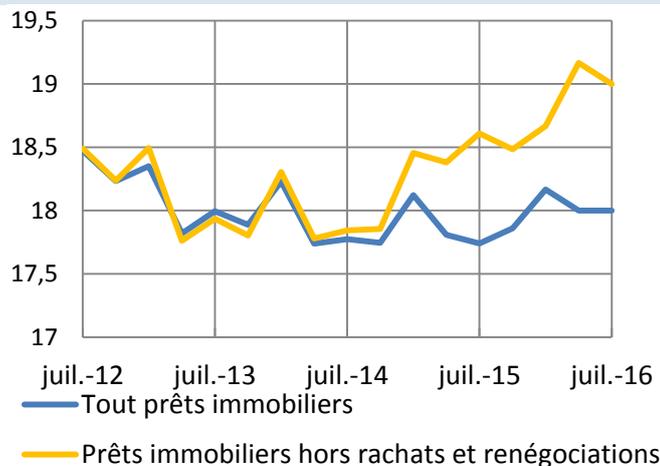
(f) Données provisoires

Taux des crédits nouveaux à l'habitat toutes durées

(Taux effectif au sens étroit, moyenne pondérée par les flux des taux à long terme et à court terme, en %)



Durée moyenne des crédits nouveaux à l'habitat (en années)



Complément

Les 'particuliers' forment un sous-ensemble du secteur des 'ménages' qui inclut également les entrepreneurs individuels. Sont ici présentés les seuls crédits distribués aux particuliers par des Institutions Financières Monétaires résidentes.

Les taux de croissance des encours sont calculés en corrigeant les variations d'encours d'effets ne résultant pas de transactions économiques avec la clientèle, en particulier les opérations de titrisation et les passages en perte de créances irrécouvrables. En revanche, pour des raisons techniques, les effets des variations des cours de change ne sont pas corrigés.

Les taux d'intérêt moyens pondérés ainsi que les montants de contrats nouveaux sont calculés conformément aux définitions harmonisées de la BCE. Les taux recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE), ils correspondent à la composante intérêt du Taux Effectif Global (TEG). Les renégociations comprennent également les rachats de crédits.

Les demandes d'abonnement aux Stat info peuvent être adressées à 2503-DIFFUSION-UT@banque-france.fr